



## Séparation de couple sans aucun contrat administratif entre les i

Par **pascal**, le **11/02/2009** à **09:58**

Après 13 ans de vie plus ou moins commune avec ma compagne, nous nous sommes séparés, mais elle n'accepte toujours pas le fait deux ans après ! Entre nous elle n'a jamais voulu acceptée de faire quelque contrat que se soit, d'aucune sorte. Elle a contribué et investie dans de nombreux achats de matériaux et produits du quotidien, pendant que moi je travaillai à restaurer un ancien hameau dans lequel nous vivions ensemble. A sa grande déception lorsque nous nous sommes séparés elle a décidée de tout mettre en oeuvre pour que je me retrouve dans la situation dans laquelle j'étais quand on s'est connus 13 ans auparavant et de ce fait récupérer ses biens personnels (chose évidente et qui s'est faite pendant plus d'un an petit à petit...) mais elle veut également récupérer le montant de ses investissements financiers de ces années, essentiellement dans les matériaux que j'ai mis en oeuvre pendant des années pour cette restauration.

Peut-elle prétendre à ce remboursement? devrais-je vendre mon bien pour la dédommager? Est-ce que derrière chaque relation de couple, une question financière doit toujours se positionner plus forte que "l'amour" même passé?